



Horaire spécial de l'administration communale durant les vacances d'automne

Merci de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période des vacances scolaires, soit **du lundi 5 au vendredi 16 octobre 2026**.

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	09 h 00 – 12 h 00	Fermé
Mardi	09 h 00 – 12 h 00	Fermé
Mercredi	09 h 00 – 12 h 00	Fermé
Jeudi	09 h 00 – 12 h 00	Fermé
Vendredi	09 h 00 – 12 h 00	Fermé

L'administration communale sera atteignable par téléphone aux mêmes horaires (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture, sur demande).